

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CRÉPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

OCTOBRE 2020 N°474 | ÉCONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**GESTION MAÎTRISÉE,
PROJETS D'AVENIR
AMORCÉS**



N°474 SOMMAIRE

BUDGET 2020 LE DOSSIER

Voté mardi 28 juillet, le budget 2020 est le premier du nouveau mandat. D'où vient l'argent ? Comment est-il utilisé ? Vous saurez tout.

VACANCES D'AUTOMNE ACTUS VILLE

Un programme riche en animations attend vos enfants pour les vacances. Les inscriptions sont ouvertes !

L'HABIT FAIT-IL LE MOINE ? CULTURE

Découvrez la nouvelle exposition du Musée de l'archerie et du Valois sur un thème méconnu et inédit : la paramentique.

VIRGINIE DOUAT : PORTRAIT PAROLES D'ÉLUS

Nouvelle rubrique au sein de votre CrépyMag&Infos, faites connaissance avec vos élus. Portrait de la première adjointe.

ÉDITO

Le mardi 28 juillet dernier, votre nouveau Conseil Municipal a voté son premier budget pour l'année 2020.

Peu banal de voter un budget aussi tard, l'année étant déjà bien engagée. Il n'en reste pas moins que c'est un acte très important pour notre commune, qui reprend un certain nombre de mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire. En particulier celles à destination des commerçants et artisans, justifiant d'une perte de 50% minimum de leur chiffre d'affaires, que nous avons voulu soutenir avec une aide exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 1 000 €. Comme pour les années précédentes, nous avons souhaité ne pas augmenter les taux des impôts communaux et rester prudents en poursuivant nos efforts en matière de désendettement : -239 000 € au titre de l'année 2020. Notre dette a ainsi baissé de 2 619 631 € entre 2013 et 2020.

Nos priorités restent la santé, l'environnement et la culture. Je vous invite à lire le dossier de votre CrépyMag&Infos pour en savoir plus sur les orientations budgétaires souhaitées et engagées.

C'est une très bonne nouvelle ! Notre collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury a été sélectionnée le 31 août dernier parmi les 101 monuments français dans le cadre de la mission Stéphane Bern et de la Fondation du Patrimoine, avec la nouvelle édition du Loto du Patrimoine. La Ville va ainsi bénéficier d'une aide financière supplémentaire pour débiter ses travaux de réhabilitation. Seul monument retenu du Département, la sélection de la collégiale Saint-Thomas confirme, une nouvelle fois, sa grande valeur patrimoniale.

Madame Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'autonomie, était présente le 20 août dernier, pour d'abord rendre hommage à la Ville et à ses habitants ainsi qu'écouter le témoignage des soignants des maisons de retraite et de notre hôpital pendant la crise sanitaire. En espérant que cette démarche pourra faire avancer les choses, n'oublions pas que les personnels soignants étaient et restent au cœur de l'action, sans compter leurs heures. Qu'ils soient une fois de plus vivement remerciés de leur dévouement sans faille.

Bonne lecture.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44

Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Mélanie Ozeray, Johanna Jandrieu, Annabelle Pitet, Jessica Fouquet
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, P. Fayolle, S. Larose, Luc Chapoton
Impression : Fabrègue - Octobre 2020. Tirage : 8500 exemplaires.

VISITE MINISTRE DÉLÉGUÉE
Jeudi 20 août



FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 5 septembre



JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
Samedi 19 et dimanche 20 septembre



VISITE MINISTRE DÉLÉGUÉE

1 Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, s'est rendue à Crépy-en-Valois pour rendre hommage à la Ville, ses habitants et son personnel soignant. Elle est allée à la rencontre des résidents et du personnel soignant de l'établissement Étienne-Marie de la Hante. Personnel soignant, représentante des familles de résidents et élus locaux ont pu témoigner autour d'une table ronde sur la gestion de la crise sanitaire.

FORUM DES ASSOCIATIONS

2 Vous étiez nombreux à venir au Forum des associations pour découvrir les associations locales issues des milieux culturel, sportif, ludique et instructif. Rendez-vous phare de la rentrée, il s'est déroulé cette année sur 3 sites. Démonstrations et échanges ont permis à chacun de trouver l'association qui lui correspond. Vous n'avez pas pu vous déplacer ? Retrouvez la liste des associations et leurs coordonnées sur www.crepyenvalois.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

3 Sur le thème « Patrimoine et éducation: apprendre pour la vie ! », les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées à Crépy-en-Valois. De nombreuses visites et découvertes vous ont été proposées dans le cœur historique de la Ville pour découvrir l'histoire et la richesse de notre patrimoine.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

INSTANTANÉS



VACANCES D'AUTOMNE FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS

CETTE ANNÉE, LES VACANCES DE TOUSSAINT COMMENCERONT LE LUNDI 19 OCTOBRE. QUI DIT VACANCES, DIT ACTIVITÉS. LA VILLE ET SES ASSOCIATIONS ONT SÉLECTIONNÉ LE MEILLEUR POUR LES PETITS CRÉPYNOIS. QUE VOS ENFANTS SOIENT SPORTIFS, MANUELS OU CURIEUX, ILS TROUVERONT FORCÉMENT LEUR BONHEUR. PRÊT ? C'EST PARTI !

ACCUEILS DE LOISIRS

Pour chaque période de vacances, les équipes d'animation proposent des ateliers et des activités autour d'un thème. Ici, « Je prends soin de ma planète » mettra en avant la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

LA VILLE ET LA MJC CENTRE SOCIAL PROPOSENT UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET UN ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES. QUELLE STRUCTURE POUR MON ENFANT ?

Maternelle Jacques Prévert	➤ Auparavant à la Maison de l'Enfance, l'accueil se fera à Jacques Prévert.
Élémentaire Jean Vassal	➤ Accueil de loisirs Jean Vassal
Maternelle et élémentaire Gaston Ramon	➤ Accueil de loisirs Gaston Ramon
Maternelles et élémentaires André Malraux, Jean Cocteau et Charles Péguy	➤ mjc Espace Rameau
Adolescents (à partir de 11ans)	➤ mjc Le Onze ou Saint-Laurent.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION (ALJ)

Au programme : activités et jeux autour de la sauvegarde de la planète, balade écologique au parc de Géresme, ateliers recyclage, mieux manger, économies d'eau, découverte et préservation de la nature et des animaux, etc.
Inscriptions : Direction de l'Éducation : 03 44 59 42 10.

MJC CENTRE SOCIAL

Accueil de loisirs enfants

Au programme : « Cont'animal » où les animaux sont les héros de l'histoire, avec Virginie Boyaval (à partir de 3 ans) ; « Évolution des animaux du Jurassique à nos jours » (à partir de 6 ans) ; « Découverte des abeilles », avec les ruches du Tillet.
Inscriptions : les tarifs sont calculés en fonction des revenus du foyer et du quotient familial. Espace Rameau : 03 44 87 13 13.

Accueil de loisirs adolescents

Au programme : Grands jeux autour de l'environnement ; ateliers de fabrication et d'installation de nids d'oiseaux et plantation de fleurs ; sorties : bowling, laser quest, cinéma, piscine ; soirée Halloween le 30 octobre (repas partagé et films d'horreur).
Inscriptions : Le Onze : 03 44 87 64 62 - Saint-Laurent : 03 44 94 25 65.
Pour toute inscription, l'adhésion à la mjc est nécessaire : 14 € individuelle et 20 € familiale.

STAGES

DIRECTION SPORTS-ANIMATIONS-JEUNESSE

Stage multisports du lundi 19 au vendredi 23 octobre.
Au programme : aikido, équitation, voile et animation bouncerball. Pour les enfants de 9 à 11 ans.
Inscriptions : à partir du lundi 5 octobre à la Direction Sports-Animations-Jeunesse au 03 44 59 42 14.

VIRTUAL PROJECT

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 OCTOBRE

Embarquez pour une découverte de la réalité virtuelle !
Au programme : simulateur, jeux rétro, lunettes virtuelles, laser game, drones aériens et terrestres.

Animations proposées dans le cadre de la Politique de la Ville.

CENTRE CULTUREL MJC

Stage de modelage - poterie du lundi 19 au vendredi 23 octobre.
Au programme : tournage, estampage, four haute température, tours électriques ou à pied... La poterie n'aura plus de secrets pour vos enfants (de 5 à 12 ans). Matériaux et matériel fournis.
Inscriptions : tarif du stage : 80 €. Centre culturel mjc : 03 44 39 63 18.
L'adhésion à la mjc est nécessaire : 14 € individuelle et 20 € familiale.

△ PENSEZ-Y

FACILITEZ VOS DÉMARCHES

mjc
Dossiers d'inscription téléchargeables sur www.mjc-crepyvalois.fr, rubrique Adhésion/Dossiers d'inscription.

Ville de Crépy-en-Valois

Dossiers d'inscription téléchargeables sur le site www.crepyvalois.fr
Portail familles : dédié aux activités Petite Enfance/Enfance, il vous permet :
• D'effectuer vos réservations obligatoires aux activités ou de modifier vos plannings.
• De recevoir et de visualiser le détail de vos prestations
• De contacter, échanger avec la Direction de l'Éducation.

Si vous n'avez pas encore créé votre accès, faites-en la demande à l'adresse portail.familles@crepyvalois.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'INFORMATION POUR TOUS



Afin de permettre la lecture du *CrépyMag&Infos* à tous, la Ville de Crépy-en-Valois propose une version adaptée de son magazine municipal. Elle est destinée aux personnes porteuses d'un handicap visuel : non-voyantes mais aussi mal voyantes ou âgées.

Vous avez dans votre entourage des personnes intéressées ? N'hésitez pas à leur en faire part. Pour le recevoir, envoyez votre demande à : communication@crepyvalois.fr.

SACHONS-LE

Le format RTF (Rich Text Format) s'adresse aux personnes déficientes visuelles qui veulent lire le document avec une plage tactile braille. Il s'agit d'un outil informatique où s'affiche en temps réel des caractères braille issus de l'ordinateur. Ce format est également utilisé pour une écoute via un logiciel de lecture à l'écran.

UNE PENSÉE POUR NOS AÎNÉS



LES ENFANTS DES ÉCOLES JEAN COCTEAU, JEAN VASSAL, JACQUES PRÉVERT, GASTON RAMON, CHARLES PÉGUY ET ANDRÉ MALRAUX DE CRÉPY-EN-VALOIS ONT RÉALISÉ DES DESSINS POUR LES PERSONNES ÂGÉES. UNE FAÇON DE LEUR DONNER LE SOURIRE ET DE LEUR MONTRER QU'ILS PENSENT À ELLES.

Pour mettre ces réalisations colorées et pleines d'espoir en valeur, l'Inspection Académique et la Ville de Crépy-en-Valois ont choisi d'en faire des cartes postales. Les seniors peuvent les garder précieusement ou les utiliser pour les envoyer à leur proches. Une manière de transmettre ce message hors les murs de la Ville.

Fin août, elles ont été distribuées par Virginie Douat, 1^{ère} adjointe au Maire, Ghislaine Leroy, Conseillère municipale, au sein des maisons de retraite Les Primevères, Étienne-Marie de la Hante et le foyer d'accueil médicalisé La Sagesse.

in NOUVEAU LA VILLE SUR LINKEDIN

Présente sur Facebook, Twitter, Instagram et Youtube, votre Ville s'installe maintenant sur le réseau social LinkedIn. Sur cette page, vous y trouverez les annonces de recrutement de la Mairie et de nombreuses actualités sur l'emploi local. Rendez-vous sur www.linkedin.fr

🐕 PROMENER SON CHIEN EN TOUTE SÉCURITÉ

Tenir son chien en laisse, en ville et dans certains lieux publics fréquentés, est recommandé pour sa sécurité et celle des autres, mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale. L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats. Merci donc de bien vouloir tenir vos chiens en laisse lors de vos balades dans les espaces publics.

🧸 RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

VENEZ À LEUR RENCONTRE

Parents ou futurs parents, assistantes maternelles ou en voie de le devenir, les animatrices du RAM vous accueillent à la Mairie sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 9h à 12h.

Prochaines dates :

- 3 octobre,
- 7 novembre,
- 5 décembre.

Plus de renseignements : 03 44 59 32 27 - ram@crepyvalois.fr

🐸 ZOOM SUR LES AMPHIBIENS

Vendredi 23 octobre en salle des commissions de l'Hôtel de Ville, venez découvrir les différentes espèces d'amphibiens vivant à Crépy-en-Valois et l'évolution de leur population, avec le programme PopAmphibien du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE).

À partir de 7 ans.

Sur inscription : 03 44 31 32 64 - L.hert@cpi60.fr



L'HABIT FAIT-IL LE MOINE ? NOUVELLE EXPOSITION DU MUSÉE

CHAQUE ANNÉE, LE MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS ALTERNE LA MISE EN LUMIÈRE DES THÉMATIQUES DE L'ARCHERIE ET DE L'ART SACRÉ. EN 2020, IL VALORISE SON FONDS DE VÊTEMENTS LITURGIQUES À TRAVERS L'EXPOSITION : L'HABIT FAIT-IL LE MOINE ? EN ABORDANT CE THÈME MYSTÉRIeux QU'EST LA PARAMENTIQUE, LE MUSÉE LÈVE LE VOILE SUR L'HISTOIRE AINSI QUE SUR L'USAGE SYMBOLIQUE ET PRATIQUE DE CES HABITS SOUVENT MÉCONNUS DU GRAND PUBLIC. UNE EXPOSITION HAUTE EN COULEURS POUR DÉPASSER LES PREMIÈRES APPARENCES !

UNE SUPERPOSITION DE SENS

Au même titre que tous les uniformes, l'habit religieux est très codifié. Dans leurs formes et leurs couleurs, les vêtements liturgiques ont, au fil des siècles, connu de nombreuses modifications et entretien même des liens avec la haute-couture. Plusieurs grands noms de la mode ont placé leur imagination au service de ces habits, à l'instar de Jean-Charles de Castelbajac pour les Journées mondiales de la Jeunesse (JM) de Paris en 1997. En parallèle, nombre de créateurs se sont inspirés des formes et des matériaux employés dans la confection de vêtements liturgiques pour leurs propres collections. Bien plus que de simples vêtements, chasubles, chapes et coiffes sont donc des signifiants très puissants.

LES DESSOUS DE L'EXPOSITION

Par qui ? Depuis quand ? Et pourquoi ? Au travers de cette exposition, le Musée de l'archerie et du Valois interroge l'histoire et la codification des habits liturgiques, leurs évolutions, la signification de leurs motifs mais aussi l'histoire des techniques qu'ils recouvrent. Le parcours s'appuie sur les collections conservées par le Musée, complétées par des prêts provenant de musées de l'Oise et d'horizons plus éloignés, des Archives municipales et de la Bibliothèque historique de Crépy-en-Valois, des Archives départementales de l'Oise, de communes et de paroisses du diocèse de Beauvais. Elle prend place au sein des salles hautes du château et s'intègre au parcours des collections permanentes. L'ancienneté des pièces s'échelonne du XII^e au XX^e siècles et se compose autant d'éléments textiles que d'arts graphiques, de sculptures, d'orfèvrerie et de documents d'archives. Une diversité à la hauteur de la richesse du sujet !

CONFÉRENCE

Judi 8 octobre à 19h : « Images des vêtements liturgiques dans l'art », par l'abbé Mathieu Devred, prêtre coopérateur de la paroisse de Compiègne et prêtre accompagnateur du service Art, Culture et Foi du diocèse de Beauvais. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'exposition *L'habit fait-il le moine ?* est visible au Musée de l'archerie et du Valois, rue Gustave Chopinet, jusqu'au 11 novembre 2020. Le musée est ouvert tous les jours de 14h à 18h sauf le mardi. Tarif : 5 € (2,50 € tarif réduit). Plus de renseignements au 03 44 59 21 97.

Cette exposition est réalisée en partenariat avec le diocèse de Beauvais et a reçu le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France, du Département de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Valois ainsi que de l'association des Amis du Musée.

Vernissage de l'exposition *L'habit fait-il le moine ?*
Samedi 12 septembre.

FORUM EUROPÉEN

DES FACTEURS D'ARCS ET DE FLÈCHES



SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

Facteurs d'arcs et facteurs de flèches utilisent des techniques de conception très précises afin de créer de véritables objets d'art. Ils les personnalisent à souhait : forme, ergonomie, matériau de la poignée... Chaque artisan développe sa propre méthode de conception, pour des créations uniques. En plus des rencontres avec les exposants, petits et grands ont la possibilité d'assister durant tout le week-end à des démonstrations et de découvrir des savoir-faire variés.

LOTO DU PATRIMOINE SAINT-THOMAS SE PRÊTE AU JEU

Retenue le 31 août dernier parmi 101 monuments français, la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury est le seul édifice de l'Oise à participer à la troisième édition du Loto du Patrimoine.

Dans le cadre de la mission conduite par Stéphane Bern et la Fondation du patrimoine, ce monument emblématique de Crépy-en-Valois va ainsi bénéficier d'une aide financière supplémentaire en vue de sa sauvegarde.

Partenaire de la Mission Patrimoine, La Française des Jeux a proposé cinq tirages du « Loto du Patrimoine » entre le 9 et le 19 septembre, ainsi que des tickets à gratter « Illiko » spécifiques. Une partie des recettes sera reversée à la « Mission Stéphane Bern ».



La sélection de Saint-Thomas par la Mission Patrimoine est une nouvelle étape très positive, et encore une preuve supplémentaire, de tout l'intérêt suscité par notre monument-phare. Son caractère historique, architectural et patrimonial remarquable est désormais connu et reconnu. Travailler à sa sauvegarde est plus qu'une nécessité, c'est un devoir !

Julien Pichelin

Adjoint au Maire délégué à la Culture et au Patrimoine.

PLUS JAMAIS ÇA !

COLLÉGIALE SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury survenu le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1^{er} août 2003 vous offre des avantages fiscaux. Chaque don est déductible du montant de l'impôt :

- sur le revenu : à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
- sur la fortune immobilière : à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.
- sur les sociétés : à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires hors taxes.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale

MÉDIATHÈQUE C'EST LA RENTRÉE !

La Médiathèque a rouvert ses portes aux horaires habituels. Seules les conditions d'accueil sont adaptées au respect des mesures sanitaires :

- Limitation du nombre de personnes présentes simultanément dans la Médiathèque.
- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.
- Lavage des mains obligatoire avant d'entrer.

Afin de limiter les situations de promiscuité prolongée du public, la lecture sur place et l'étude ne sont momentanément pas autorisées. Pour les retours, merci de déposer vos documents dans la boîte prévue à cet effet.

SOUP' Ô CONTES D'HALLOWEEN

Vendredi 23 octobre, le château hanté de Crépy revient pour le plus grand plaisir des sorciers, sorcières, vampires et autres monstres. La mjc centre social, la Médiathèque et le Musée de l'archerie et du Valois vous ont concocté une grande soirée de contes, de spectacles et de frissons.

Au programme :

- À 19h30 : « Les esprits se racontent ». Tout public à partir de 3 ans.
- À 21h : « Olhando a Lua » contes, musique et frissons de la forêt amazonienne par la compagnie Balabolka. Tout public, à partir de 6 ans.

Au Musée de l'archerie et du Valois. Entrée gratuite sur réservation : 03 44 59 21 97.

PATRIVALES SACRÉ CHARLEMAGNE !

Si le Moyen Âge évoque le plus souvent la féodalité, la guerre de Cent Ans, les seigneurs de Crépy, Saint-Louis ou encore Jeanne d'Arc, il existe pourtant un "premier Moyen Âge", avant l'an mil. Découvrez le Valois sous les Carolingiens aux VIII^e et X^e siècles sur notre territoire.

Rendez-vous dimanche 25 octobre à 16h30 à La Passerelle pour une conférence présentée par Nicolas Bilot.

Plus d'informations sur www.musivales.fr

BUDGET 2020

GESTION MAÎTRISÉE, PROJETS D'AVENIR AMORCÉS

VOTÉ LE MARDI 28 JUILLET DERNIER, LE BUDGET 2020 EST LE PREMIER DE LA NOUVELLE MANDATURE 2020-2026. SI LA CRISE SANITAIRE EST VENUE BOULEVERSER LE CALENDRIER INSTITUTIONNEL AVEC LE DÉCALAGE DU VOTE DU BUDGET INITIALEMENT PRÉVU EN MARS, LES INVESTISSEMENTS SE POURSUIVENT TOUT EN MAÎTRISANT LA CHARGE DE LA DETTE. DÉCRYPTAGE.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PARTICULIER

Les conséquences de la crise sanitaire sont visibles sur l'économie de tout le pays. La France connaît une récession historique, inédite depuis la Seconde guerre mondiale. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le Produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire la richesse produite par le pays, a chuté de 13,8% au second semestre 2020 (-11,9% dans l'Union Européenne).
Source : lesechos.fr, 31 juillet 2020.

À leur échelle, les communes n'ont pas été épargnées, Crépy-en-Valois non plus. Pour faire face à la crise sanitaire et protéger les Crépynois, la Municipalité a procédé à l'achat de masques pour équiper la population et les services municipaux. Par ailleurs, pour doter ou aider à se doter les communes de masques, l'État

a débloqué des fonds très importants. Crépy-en-Valois a dépensé 99 544 € et a bénéficié d'une aide de 38 528 €. D'autre part, les effets de la crise sanitaire n'ont pas eu de conséquences sur les dotations versées aux collectivités par l'État.

L'économie locale s'est vue bouleversée par la période de confinement. À ce titre, la Ville a mis en place une aide exceptionnelle aux commerçants et artisans justifiant d'une baisse de chiffre d'affaires de 50%, en versant une aide pouvant aller jusqu'à 1 000 €. 116 commerces en ont bénéficié pour un montant de 104 495 €. À sa demande, la Ville de Crépy-en-Valois a obtenu une autorisation de la Région Hauts-de-France pour octroyer l'aide aux commerçants sur ses fonds propres.



99 544 €
d'achat de masques

dont une aide de l'État de 38 528 €.



104 495 €
d'aide exceptionnelle

soit 116 commerces aidés.

UN BUDGET PRIMITIF, DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

«Premier budget du mandat, il a été établi dans des circonstances atypiques. Il ne permet pas de concrétiser des projets mais bien de les amorcer. Il s'agit d'un budget de transition», précise Claude Legouy, adjoint au Maire en charge des Finances et des Affaires économiques. «La situation actuelle nous conduit à la prudence», ajoute Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois.

COMMENT SE VENTILE LE BUDGET D'UNE VILLE ?

Le budget de la Ville se compose de deux sections distinctes: le **fonctionnement** et les **investissements**.

- La section de fonctionnement regroupe les recettes et les dépenses liées au fonctionnement des services communaux et des services à la population.

Les recettes sont composées, entre autres, des impôts locaux : le plus gros poste de dépense est celui du personnel.

- La section d'investissement correspond aux dépenses liées au patrimoine communal, aux projets communaux et au remboursement des emprunts. Les recettes de cette section incluent notamment les subventions de l'État, la Région et le Département.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU MANDAT PRÉCÉDENT SE POURSUIVENT

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, les taux des impôts communaux n'augmenteront pas en 2020.

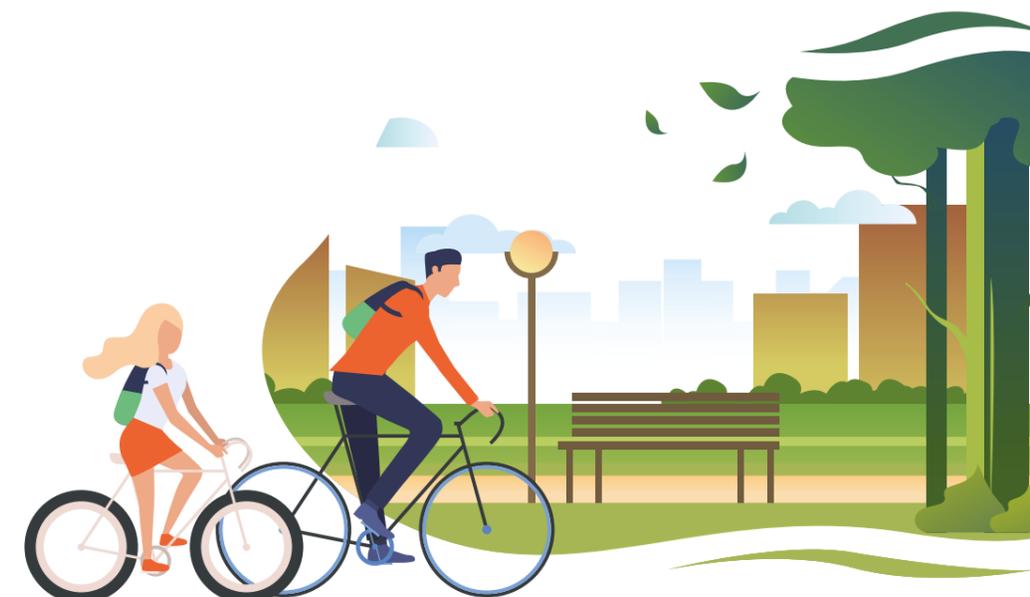
De plus, la Ville continue d'investir à hauteur de ses moyens. Elle conserve une capacité d'investissement intéressante grâce aux efforts de gestion réalisés sur les dépenses de fonctionnement et la maîtrise de l'endettement.

Sur le budget 2020, la Ville de Crépy-en-Valois envisage d'emprunter 1,5 millions d'euros, soit une baisse de 239 000 € de l'endettement.

Ainsi, entre 2013 et 2020, le désendettement global s'élèvera à - 2 619 631 €. Tout ce travail, ces efforts, sont réalisés tout en préservant la qualité de service rendue aux Crépynois.

Premier budget du mandat, il a été établi dans des circonstances atypiques. Il ne permet pas de concrétiser des projets mais bien de les amorcer. Il s'agit d'un budget de transition.

Claude Legouy
adjoint au Maire en charge des Finances
et des Affaires économiques.



5,8 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Cette enveloppe permet d'améliorer le cadre de vie des habitants. Elle comprend 350 000 € provisionnés en vue d'acquisitions foncières, notamment l'achat d'une bande de terrain de 1 150 m² appartenant à l'hôpital de Crépy-en-Valois, qui permettra la création d'une voie d'accès, depuis l'avenue Pasteur, au futur quartier Sud-Gare, et l'achat d'un local appartenant à l'OPAC, avenue Kennedy, en vue d'y implanter une maison France Service.

L'année 2020 permet aussi de finaliser des projets engagés. 914 477 € permettront de clôturer le paiement des travaux de construction de la Maison des arts martiaux et des sports de combat et 579 568 € correspondent au

premier acompte de la participation financière de la Ville à la mise en place du réseau fibre Très Haut Débit.

Environ 4 millions d'euros seront destinés aux investissements récurrents permettant de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble du patrimoine communal, de poursuivre la mise en œuvre de l'agenda programmé d'accessibilité et des travaux d'économie d'énergie, de réaliser le programme annuel des voiries, et d'autres opérations plus spécifiques telles que la réfection du sol du gymnase Gaston Ramon, le remplacement de menuiseries à l'école élémentaire Jean Cocteau, le réaménagement du marché du dimanche, etc.

Budget général : 33 227 113 €

(investissement + fonctionnement)

Investissement : 5,8 millions d'€

Désendettement : - 2 619 631 €

(entre 2013 et 2020)

LES CHIFFRES à retenir :

PROJETS À VENIR, PROJETS D'AVENIR

Le contexte sanitaire n'empêche pas les élus de poursuivre leurs actions pour la Ville. Le budget permet d'amorcer les grands projets souhaités par Bruno Fortier et son équipe. Trois axes majeurs : la santé, l'environnement et la culture. Voici quelques projets futurs :

SANTÉ

- Accompagner et favoriser l'émergence d'un pôle santé pour dynamiser et renouveler l'offre de soins à Crépy-en-Valois.

CULTURE

- Démarrer une étude pour l'implantation d'un centre culturel au sud de la gare, en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Valois.

- Établir la programmation des travaux à réaliser pour la restauration de la collégiale Saint-Thomas via une concertation auprès des habitants.

ENVIRONNEMENT

- Finaliser et mettre en œuvre les études liées au pôle d'échange multimodal (PEM) autour de la gare et à l'émergence d'un nouveau quartier sur l'ancienne friche Goldman, en y intégrant en premier lieu l'étude pour la construction d'un parking.

- Initier le plan "1 000 arbres en 6 ans" et adopter la déclaration des droits de l'arbre.

- Développer les pistes cyclables.

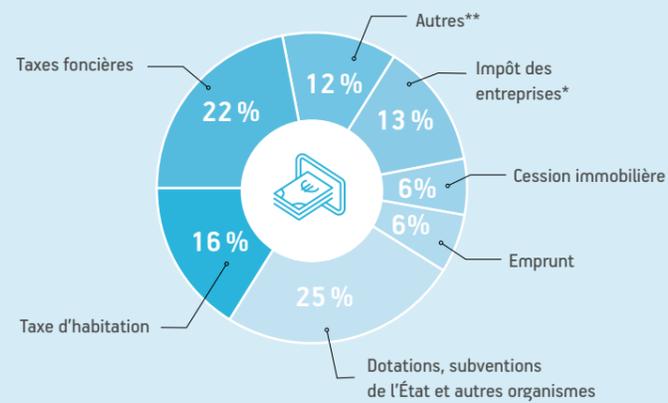
LES BUDGETS 2020 DE LA VILLE

Budget général

33 227 113 €

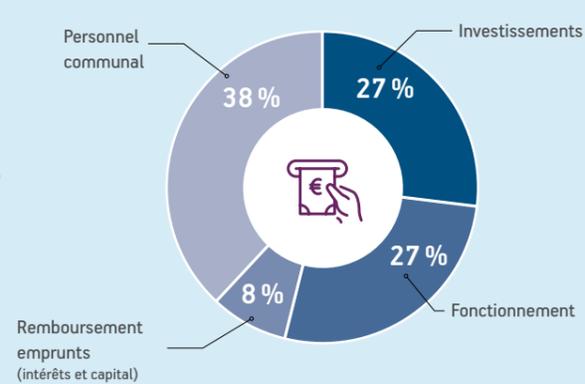
D'où vient l'argent ?

Les recettes de la Ville
(hors opérations comptables)



Comment est-il utilisé ?

Les dépenses de la Ville
(hors opérations comptables)



* attribution de compensation versée par la CCPV et versement transport
** facturation des services, loyers perçus par la commune, diverses taxes non fiscales, etc.

Des frais de fonctionnement maîtrisés

Évolution des dépenses de fonctionnement*



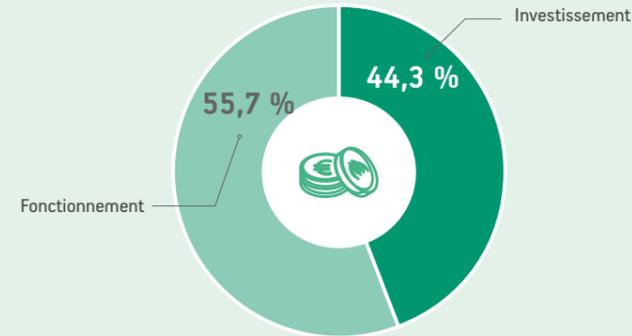
Les efforts de gestion ont été réalisés tout en maintenant le niveau de service rendu à la population et le niveau de subventions accordées aux associations.

* Charges à caractère général, masse salariale, subventions et participations versées, remboursement des intérêts de nos emprunts et charges exceptionnelles.

L'ensemble des budgets

43 811 261 €

Général + CCAS + annexes



En % du budget total

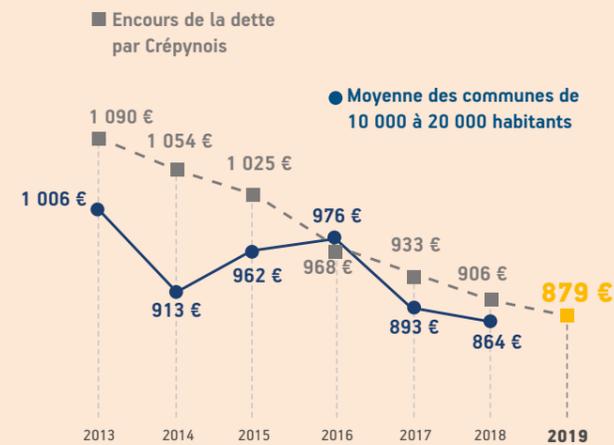
- 75,8 % Budget général
- 13,7 % Assainissement
- 7,9 % CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- 2,6 % Eau



Zoom sur... le désendettement

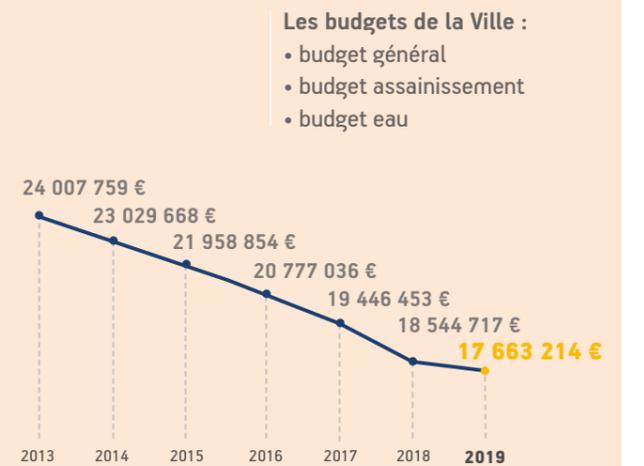
Poursuite du désendettement sur le budget général

Entre 2013 et 2019, le désendettement du budget général de la Ville s'élève à 2 380 631 €.



Désendettement des budgets de la Ville

Entre 2013 et 2019, la Ville se désendette de 6 344 545 € sur l'ensemble des budgets.



- 6 344 545 €

Les budgets de la Ville :
• budget général
• budget assainissement
• budget eau



VIRGINIE DOUAT : PORTRAIT

VOUS AVEZ PU DÉCOUVRIR, DANS VOTRE CRÉPYMAG&INFOS DE JUILLET-AOÛT, LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL. POUR MIEUX CONNAÎTRE SES MEMBRES, LA RUBRIQUE «PAROLES D'ÉLUS» VOIT LE JOUR. POUR CE PREMIER VOLET, FAITES CONNAISSANCE AVEC VIRGINIE DOUAT, PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE.

► POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Crépynoise depuis 25 ans, j'ai 2 enfants : une fille de 24 ans et un fils de 20 ans. Je suis une personne très curieuse. J'aime me tenir informée de ce qui se passe autour de moi et partout dans le monde. Quand je fais quelque chose que j'aime je vais toujours au bout de mes idées. Et des idées, j'en ai des tas ! Côté professionnel, j'ai commencé à travailler à l'âge de 19 ans dans le milieu bancaire. J'étais notamment responsable du marché agricole pendant 25 ans. À 41 ans, j'ai eu envie de changement, j'ai repris mes études. Depuis une quinzaine d'années, je suis gestionnaire de patrimoine.

► DEPUIS QUAND FAITES-VOUS PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL ?

Je me suis engagée pour ma Ville sous la seconde mandature de Pierre Praddaude (2001-2008) où j'étais déléguée à l'Éducation en tant que Conseillère municipale. Attachée aux valeurs portées par Bruno Fortier, j'ai rejoint l'équipe en tant qu'Adjointe au maire en charge de l'Éducation en 2014. L'Éducation est un domaine qui m'a toujours intéressée. Nos Petits Crépynois sont les futurs citoyens de notre Ville et il est important de les accompagner dans leur scolarité. Parce que le digital est omniprésent, une de mes priorités a été de numériser les écoles pour faciliter les apprentissages. Tout en étant attentive aux dépenses, l'objectif est d'investir pour l'avenir. Eh oui ! La gestionnaire de patrimoine n'est jamais très loin.

► NOMMÉE PREMIÈRE ADJOINTE, QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE POUR VOUS ?

Je suis ravie ! D'abord, en tant que femme, j'en tire une certaine fierté. Encore aujourd'hui, il y a beaucoup de domaines dans lesquels la femme n'est pas assez représentée. Cependant, de nature discrète, je ne souhaite pas me trouver sur le devant de la scène. Nous sommes une équipe et avons été élus sur un même pied d'égalité. La place de première adjointe me permet d'avoir une vision globale afin de concrétiser mon engagement pour la Ville et de mettre en avant le travail de mes collègues en étant à leur écoute pour les accompagner au mieux dans leurs projets.

► POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOS NOUVELLES MISSIONS ?

Aujourd'hui, je suis mandatée à la **Politique de la Ville**, à la Cohésion sociale et aux Animations.

Résidente du quartier Sud de Crépy-en-Valois, il me tient à cœur de m'investir pour la Politique de la Ville et la Cohésion sociale tout particulièrement dans le quartier Kennedy. Longtemps mal considéré, c'est pourtant un point central de notre Ville. Un lieu plein de vie dans lequel on trouve des commerces, des associations, des écoles, des équipements sportifs ou encore des animations.

D'autre part, lorsque j'étais Adjointe à l'Éducation, certains échanges lors de mes permanences hebdomadaires m'ont particulièrement touché. J'ai pu travailler sur un sujet en dehors de mes attributions: les femmes battues. Être rattachée à la Cohésion sociale me permettra de poursuivre ces actions de lutte contre les violences faites aux femmes, mais aussi aux hommes et aux enfants qu'il ne faut pas oublier. La Cohésion sociale est un domaine très vaste, elle intègre l'éducation, l'accès à la culture, au sport et à la santé, la tranquillité publique et le cadre de vie. Mon souhait est d'être au plus près des Crépynois, leur apporter mon aide, mon soutien en étant à leur écoute. Une de mes priorités sera l'accès à l'emploi pour notamment les jeunes qui sont toujours au centre de mes préoccupations.

Quant au volet Animation, il me correspond plutôt bien. Je suis de nature communicative et enjouée. Toujours partante pour participer aux moments festifs en famille, entre amis et avec les Crépynois, dans le cadre associatif ou lors des diverses animations proposées par la Ville. Et, j'aime tout autant prendre part à l'organisation des manifestations.

POLITIQUE DE LA VILLE ?

Il s'agit de la politique mise en place par le gouvernement afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires. Le quartier Kennedy est entré dans le dispositif de la politique de la ville de l'État, dans le cadre de la Loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine. Il s'agit de concilier l'humain et l'urbain, impulser une gouvernance partagée, développer le pouvoir d'agir des habitants et lutter contre les discriminations.

LE HANDBALL AU FÉMININ



DISCIPLINE SPORTIVE FRANÇAISE LA PLUS TITRÉE AU MONDE ET 3^e SPORT COLLECTIF LE PLUS PRATiqué DERRIÈRE LE FOOTBALL ET LE BASKET, LE HANDBALL COMPTE PLUS DE 500 000 LICENCIÉS EN FRANCE. À CRÉPY-EN-VALOIS, LE HANDBALL CLUB CRÉPYNOIS RENCONTRE UN GRAND SUCCÈS AVEC PLUS DE 330 LICENCIÉS. S'IL Y A UNE MAJORITÉ D'HOMMES, LES FEMMES SONT À L'HONNEUR CETTE ANNÉE AVEC UN TITRE DE CHAMPIONNES DES HAUTS-DE-FRANCE ET ACCÈDENT POUR LA PREMIÈRE FOIS DE L'HISTOIRE DU CLUB AU NIVEAU NATIONAL.

D'UNE ENTENTE NAÎT LA VICTOIRE

Lors de sa création en 2013, l'entente Crépy-Senlis a permis de mutualiser les coûts et de continuer à se développer. Le groupe senior féminin se compose aujourd'hui de 21 filles de Crépy-en-Valois sur 35 pratiquantes. «Le handball regroupe des valeurs fondamentales: l'esprit d'équipe, le goût de l'effort, le développement de l'entraide, le respect des autres et le dépassement de soi», précise Éric Giraudon, président du Handball Club Crépynois.

L'entente porte sur les catégories -15 et -18 ans Régionales ainsi que les seniors. Toutes les catégories évoluent dans une dynamique de travail commune afin de permettre à chacune des joueuses de progresser. «Au-delà de la filière féminine, nous avons une réelle volonté de développer le sport au féminin», ajoute-t-il. Résultat : en 2020, l'équipe des seniors A a atteint pour la première fois le niveau national 3.

UNE ÉQUIPE AMBITIEUSE

Cette montée en puissance résulte d'un entraînement régulier à raison de 4 fois par semaine entre Crépy-en-Valois et Senlis et des tournois le week-end au gymnase Marcel Quentin. La vraie force de l'équipe relève de l'ambiance qui règne entre les filles : «C'est un groupe indissociable. Si on les met toutes dans une pièce, on ne sait pas qui joue en A ou en B. Elles viennent de milieux et formations différentes mais convergent toutes autour d'un projet commun», précise Éric Giraudon.

L'équipe des Seniors A ne compte pas en rester là. L'objectif d'ici 4 ans est de monter en national 2. Seules 5 équipes jouent dans cette catégorie sur les Hauts-de-France. Et pour continuer à se structurer, le club s'en donne les moyens en intégrant au sein du staff une ostéopathe, anciennement joueuse au club. «Nos ambitions sont grandes, les équipes jouent à hauteur de leurs capacités en donnant le meilleur d'elles-mêmes», poursuit-il.

Le club ne cesse d'évoluer. En 2019, une section sportive de handball a été créée au collège Jean de la Fontaine. Cette année, 50 élèves y sont inscrits. Véritable acteur social de la Ville, le club organise et participe à de nombreux événements tels que le Téléthon, les tournois Hand Ensemble, les actions sur Crépy-Plage et dans les centres de loisirs, etc.

UN CLUB HISTORIQUE

Créé en 1964
Pratique en loisir et en compétition
Équipes mixtes et garçons/filles
BabyHand (à partir de 3 ans)
HandFit (sport santé)
École de handball depuis 2008

LABELS OBTENUS EN 2019 :

Labellisé FFHB
Sport Santé
École de Handball (label or)
École d'arbitrage
Hand'Ensemble

ÇA GROOVE POUR LA RENTRÉE

Pour la saison 2020-2021, l'association de musiques actuelles Groove Lab de Crépy-en-Valois met à disposition gratuitement pour ses adhérents une salle de répétition du lundi au vendredi de 18h à 20h. Un lieu de rencontre et de partage entre musicos. Plus d'infos sur www.ecole-groove-lab.fr

CONCERT ÉVÉNEMENT CARITATIF

À l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la naissance du grand Ludwig van Beethoven, le Lions Club de Crépy-en-Valois organise un concert événement le samedi 31 octobre à 21h au centre culturel mjc. L'occasion de redécouvrir sa célèbre 5^{ème} symphonie. Les recettes seront reversées à l'association Cancer, Enfants et Santé.

Tarif : 20 €.

Réservation au 06 32 02 34 46.

UN DON PEUT SAUVER DES VIES

En cette rentrée, l'association des donateurs de sang bénévoles du Pays de Valois compte sur vous.

Alors si vous avez entre 18 et 70 ans révolus et que vous souhaitez donner pour sauver des vies, vous êtes attendus nombreux le mercredi 21 octobre de 14h à 19h à la salle des fêtes. Rappelons nous que :

- 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.

- 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.



GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Préparer un budget est un acte éminemment politique.

Il doit être sincère, régulier et refléter les engagements pris par l'équipe municipale, vis-à-vis des électeurs. Le programme sur lequel l'équipe a été élue doit se retrouver dans les orientations budgétaires proposées aux représentants de la population.

Pour répondre à ces objectifs le premier trimestre est traditionnellement consacré à une série d'événements autour du Budget : Débat d'Orientation Budgétaire, Conseil Municipal et réunion publique.

L'année spéciale que nous vivons n'a pas permis le vote du budget 2020 avant juillet et nous empêche de vous présenter de vive voix nos orientations, ce que nous regrettons.

Comme vous venez de le lire, le budget est inscrit dans la logique de désendettement tracée par Bruno Fortier depuis 6 ans. Cette santé financière que nous nous forgeons, associée à une recherche systématique de subventions nous permet de rêver en grand pour notre ville dans les années à venir.

2020 était une année de transition sur le plan électoral. Aussi, le budget préparé ne pouvait prendre en compte notre programme autant que nous aurions pu le souhaiter.

A l'issue d'un débat plutôt consensuel, le budget a été approuvé.

Le jeu démocratique local a commandé aux oppositions de voter contre ce budget, alors qu'elles n'auraient pas eu de remords à le faire voter si elles avaient été aux commandes. Le renouveau démocratique réclamé par certains devrait donc composer avec les fractures existantes ?

Domage.

Liste «À Crépy-en-Valois notre parti c'est toujours vous !».

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Notre ville et ses habitants subissent courageusement une période difficile. La menace de l'épidémie plane encore sur

tous. Les personnes les plus fragiles ont souvent peur, les membres de leur famille s'inquiètent pour leur santé. Les commerces et les entreprises frappés depuis des mois par le ralentissement économique attendent une reprise qui se fait attendre. Les salariés et ceux qui entrent dans le monde du travail craignent pour leurs emplois. Nous avons tous un sujet de préoccupation, et la vie citoyenne elle aussi est menacée.

Aujourd'hui, nous attendons de nos institutions qu'elles nous rassurent, et qu'elles contribuent au retour à la normale. Certes l'argent public mobilisé peut être un catalyseur, il est nécessaire. Mais cela n'est pas suffisant pour recréer confiance en l'avenir.

Les élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux se doivent de rétablir cette confiance actuellement disparue.

Crépy en Valois pour gagner cette rude bataille doit se mobiliser sans tenir compte des clivages et des à priori politiques. Chaque habitant doit retrouver une cité riche de son passé certes mais surtout croire en son futur.

Comme vous, nous souhaitons que les perspectives soient clairement énoncées. Quelles sont les priorités, quelles sont les échéances ?

Nous souhaitons que la municipalité élue en juin, énonce vite ses objectifs concrets et clairs, et trace le chemin pour y accéder.

Liste «Unis pour Crépy».

GROUPE PHILIPPE PINILO

TEXTE P. PINILO

L'épidémie continue de marquer l'année 2020 et les générations d'élèves garderont le souvenir de cette rentrée.

Il a été dit « il y aura un après Covid ».

Y a-t-il des signes de changement ?

Le conseil du 28 juillet présentait le budget municipal. Un travail exemplaire du personnel administratif. Dans une association ou une entreprise, ce travail est confié à des comptables et experts comptables. Un résultat irréprochable est attendu. Et c'est le cas pour la présentation des comptes de la ville.

Vient alors l'expertise du commissaire aux comptes qui contrôle la sincérité et la

régularité des comptes. Pour une ville, ce rôle est celui de la cour régionale des comptes.

Les remarques sont écrites depuis des années (<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2017-12/HFR201767.pdf>).

La bonne santé d'un bilan, la sincérité et la régularité des comptes nécessitent de connaître et de présenter lors d'une revue de gestion l'inventaire des actifs immobilisés, qui correspondent ici aux biens de la ville.

Réponse du maire : « l'inventaire n'est pas à donner à chaque conseiller municipal ... et la cour régionale des comptes avait bien d'autres choses ... ».

Ce défaut de transparence attendu est un ferment de l'abstention, bien plus encre que ne le sera le Covid. « Rien ne semble pouvoir changer. A quoi bon aller voter ! »

Y aura-t-il un après Covid ! Tout dépend de la volonté de redonner à tous la compréhension et l'expression nécessaire à la vie démocratique. Mais l'homme politique veut-il cela ?

Liste «Crépy, "il est temps"».

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Les Crépynois qui ont voté aux dernières élections municipales ont réélu l'équipe de Bruno Fortier; cela veut dire que cette majorité des électeurs Crépynois a été satisfaite de la politique menée ces six dernières années . Nous aurions préféré que ce choix eut été fait sur les résultats de ces six années passées et sur le respect des engagements pris lors de leur campagne de 2014, mais cela n'a pas été pris en compte ...et c'est tant mieux pour eux.

Nous pensons donc qu'il en sera de même pour ce nouveau mandat et que les promesses de construction d'un bowling, d'un Lidl, et autres magasins, ou de la reconstruction du Pont de Saint Ladre et du clocher Saint Thomas ne seront pas tenu. Mais qu'importe, puisque la majorité des Crpynois qui se déplace aux urnes sera de toute façon très satisfaite. Rendez vous donc dans six ans pour l'inventaire de leurs réalisations.

Liste «Crépy pour tous».

RENDEZ-VOUS

10 OCTOBRE MJC CENTRE SOCIAL

Ateliers familles « Restons zen... » De 10h à 11h30 : Yoga en famille avec Danse & Musique en Valois. Pour les parents et enfants à partir de 2 ans. De 15h à 17h : Inauguration « À nous de jouer ». Découvertes de jeux de société avec les référents et ouverture de la location des jeux. Pour les parents et enfants à partir de 6 ans. Inscriptions au 03 44 87 13 13.

10 OCTOBRE DE 15H30 À 17H RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Philo par les Petits Socratiques : "Le désir est-il le propre de l'homme ?" par Maurice Labasque.

DU 13 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE ESPACE RAMEAU

Exposition sur la nature « Petits et grands, explorez la biodiversité ». En partenariat avec Picardie Nature.

20 ET 21 OCTOBRE MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS

Les journées au musée « Dédales et labyrinthes ». Entrée gratuite sur réservation au 03 44 59 21 97.

21 OCTOBRE DE 15H À 17H RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Mémoire par France Alzheimer & maladies apparentées Oise. Entrée libre et gratuite.

21 OCTOBRE À 16H MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS

Heure du conte. Entrée Libre dans la limite des places disponibles.

27 OCTOBRE DE 9H30 À 12H30 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Bus départemental pour l'emploi.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 14 octobre à 21h en salle du Conseil.

Les manifestations organisées par la Ville de Crépy-en-Valois se dérouleront dans le respect des mesures barrières. Tous les rendez-vous et événements annoncés dans votre *CrépyMag&Infos* sont sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Se référer au site de la Ville www.crepyenvalois.fr ou à l'application mobile.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337 60803 Crépy-en-Valois Cedex La Mairie est ouverte au public, uniquement sur rendez-vous pris au préalable en appelant le 03 44 59 44 44. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) et le samedi de 9h à 12h avec une permanence accueil. Toutes les demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via contact@crepyenvalois.fr. La fabrication et le retrait des passeports et des cartes d'identité se font sur rendez-vous également, au 03 44 59 44 44.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7 Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

60 bis, rue de Soissons. 24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52. Mail : police@crepyenvalois.fr Service objets trouvés.

SERVICES MÉDICAUX

* MAISON MÉDICALE

20, avenue de Senlis. Tél. : 03 44 87 11 33.

* PHARMACIES DE GARDE

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

* MAISON MÉDICALE DE GARDE

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain. 24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00. Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

NOUVEAU

Marie Hamerlak-Leone, psychopraticienne, s'est récemment installée au 2 place Gambetta. Elle propose ses services en psychothérapie, en accompagnement psychologique et en endermologie (LPG). Du lundi au samedi matin : de 9h à 12h30 et de 14h à 20h. Contact : 03 44 94 39 42 ou 06 15 82 84 92.

ÉVÉNEMENTS

16 OCTOBRE À 20H30 CENTRE CULTUREL MJC

Théâtre comédie « La Perruche » de Audrey Schebat par la compagnie Yves Chenevoy. Tarif : 15 € (adhérent : 10 €). Billetterie en ligne sur www.mjc-crepyenvalois.fr

SUIVEZ-NOUS :



INFIRMIERS

-Maison médicale. Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale. Tél. : 03 44 39 53 93.

- 53, rue Saint-Lazare. Hélène Lericq et Christine Chemin. Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1, avenue Sadi-Carnot. Tél. 03 44 94 07 36. Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48. Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07. Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38. Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48.

- 4, rue Jules Massenet. Tél : 03 44 87 07 31. Sophie Jeanne - Mobile : 06 83 93 52 44. Marylise Albert - Mobile : 06 31 85 49 76.

-13, rue André-Marie Ampère. Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56. Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84.

-7, avenue Pasteur. Carpentier-Marot Amandine - Mobile : 06 17 38 44 06. Laetitia Poupart - Mobile : 06 49 77 29 35.

-29, rue Nationale. Adélaïde Tanné et Grégoire Cazé. Mobile : 06 03 27 94 22. scminfirmierstaze@gmail.com



EXPOSITION L'HABIT FAIT-IL LE MOINE



12 SEPTEMBRE - 11 NOVEMBRE 2020
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS



Musée de l'archerie et du Valois
Rue Gustave Chopinet 60800 Crépy-en-Valois
www.musee-archerie-vals.fr

